

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21227 - 78ÈME ANNÉE

L'Inde devrait devenir le pays le plus peuplé du monde en 2023

L'Inde devrait devenir le pays le plus peuplé du monde d'ici le milieu de l'année 2023, dépassant la Chine de près de trois millions d'habitants, selon des estimations des Nations unies.



La population indienne va compter 1,4286 milliard d'habitants contre 1,4257 milliard pour la Chine, a indiqué le dernier rapport du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) sur l'état de la population mondiale.

Selon des données officielles publiées au début de l'année, la population chinoise a diminué l'année dernière pour la première

fois depuis le début des années 1960, après qu'une famine, entamée en 1959, avait fait des dizaines de millions de morts à la suite des erreurs de la politique économique du "Grand bond en avant".

La baisse démographique de la Chine intervient alors que le gouvernement a assoupli sa politique nataliste, mettant d'ailleurs en place en 2021 la politique de trois enfants. Cette baisse est due au coût de la vie, des soins, de l'éducation qui ont fortement augmenté en Chine, ainsi que la volonté des couples de profiter de la vie et des femmes de faire carrière.

"Le bénéfice démographique d'un pays ne dépend pas seulement de la quantité (de population), mais aussi de la qualité. Il ne dépend pas seulement de la population, mais aussi de son talent", a expliqué Wang Wenbin, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

La Chine "met en œuvre une stratégie nationale pour répondre activement au vieillissement de la population, promeut la politique des trois enfants et des mesures de soutien, tout en répondant activement aux changements dans le développement de la population", a-t-il souligné.

De son côté, l'Inde ne possède aucune don-

-née officielle sur le nombre de ses habitants, car elle n'a pas effectué de recensement depuis 2011. Le recensement du pays, qui n'a lieu qu'une fois par décennie, devait avoir lieu en 2021 mais a dû être retardé en raison de la pandémie de coronavirus.

Des obstacles logistiques et des réticences politiques freinent aussi ce recensement, il est peu probable que cet exercice de grande ampleur ait lieu prochainement.

Le gouvernement nationaliste hindou du Premier ministre Narendra Modi est accusé par ses opposants de retarder délibérément le recensement afin de cacher des données sur des points plus sensibles comme le chômage avant les élections nationales de l'an prochain.

L'économie indienne peine à fournir des emplois aux millions de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail. D'ailleurs, la moitié de la population du géant asiatique a moins de 30 ans.

L'Inde fait face à d'énormes difficultés pour produire de l'électricité, de la nourriture et des logements en quantité suffisante pour ses habitants de plus en plus nombreux. Les grandes villes du pays peinent à faire face à la situation.

Selon le Pew Research Centre, centre de réflexion américain, la population indienne a augmenté de plus d'un milliard de personnes depuis 1950, année à partir de laquelle les Nations unies ont commencé à établir les données démographiques.

Le rapport de l'UNFPA a estimé que la population mondiale aura atteint 8,045 milliards d'habitants d'ici mi-2023.

Selon des données de l'ONU publiées en juillet dernier sur l'évolution de la population mondiale d'ici à 2100, certains pays, principalement en Europe et en Asie, peuvent s'attendre à un effondrement

démographique au cours des prochaines décennies.

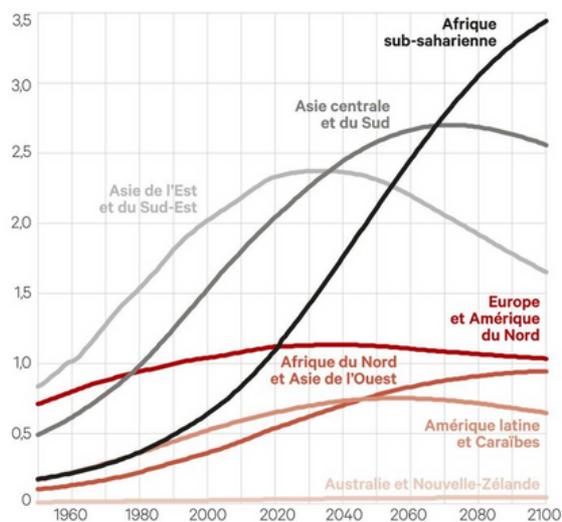
Toutefois en Afrique, en revanche, la population devrait passer de 1,4 milliard à 3,9 milliards d'habitants d'ici à 2100, représentant 38% des habitants de la planète, contre 18% environ aujourd'hui.

Huit pays de plus de 10 millions d'habitants, la plupart en Europe, dont la Grèce, l'Italie, la Pologne, le Portugal et la Roumanie, verront leur population diminuer au cours de la dernière décennie.

Le Japon connaît également un déclin dû au vieillissement de sa population, avec une baisse de plus de trois millions d'habitants entre 2011 et 2021. Concernant la population mondiale, elle ne devrait diminuer qu'à partir des années 2090, non sans avoir d'abord culminé à 10,4 milliards d'habitants, selon les Nations unies.

Des trajectoires démographiques différenciées selon les régions

Population en milliards d'habitants



SOURCE : UNFPA

L'Europe exclu les produits issus de la déforestation

Le Parlement européen a approuvé un règlement exigeant que les fournisseurs de café, de cacao, de bois, de bétail, d'huile de palme, le soja, de caoutchouc, etc., garantissent que les produits qu'ils importent ne soient pas issus de la déforestation.

Les produits issus de la déforestation ne pourront bientôt plus pénétrer dans l'Union européenne (UE). Le Parlement européen a adopté ce règlement le 19 avril à Strasbourg, à une très large majorité de 522 voix pour, 44 contre et 43 absentions.

Le texte doit encore être approuvé formellement par le Conseil, qui représente les États membres. Par la suite, le règlement entrera en vigueur 20 jours après sa publication au Journal officiel de l'UE.

Loi pionnière dans le monde

À travers cette législation, l'Union européenne a décidé de lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts. Celles-ci sont essentiellement provoquées par l'extension des terres agricoles, la déforestation, plus intense dans les régions tropicales et subtropicales, contribue au réchauffement climatique.

Le Giec a indiqué que près de 11 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont dues à la sylviculture et à la déforestation et que 12 % sont directement imputables à la production agricole.

La déforestation participe également à la dégradation de la biodiversité. Il y a urgence à agir, selon les institutions, dont le Programme alimentaire mondial, qui a estimé qu'entre 1990 et 2000, près de 420 millions d'hectares de forêts ont disparu de la surface de la Terre.

L'Europe est aussi responsable de ce

phénomène, car la consommation européenne est responsable d'environ 10 % du déboisement. D'où ce règlement bannissant du marché européen les produits issus de la déforestation.

La liste des produits visés élargie par le Parlement

Les produits visés sont le bétail (et donc la viande et le cuir), le cacao (et le chocolat à partir duquel il est produit), le café, l'huile de palme et certains de ses dérivés, le soja et le bois (et les meubles dans lequel ils sont construits).

Dans les négociations préliminaires avec les États membres, le Parlement européen a obtenu d'ajouter le caoutchouc, le charbon, les produits en papier imprimés et des dérivés de l'huile de palme à la liste initialement proposée par la Commission européenne, en 2021.

Une fois le règlement entrée en vigueur, les entreprises ne pourront plus vendre des produits importés dans l'UE qu'après avoir présenté une déclaration qu'ils ne proviennent pas d'une terre déboisée ou n'ont pas causé la dégradation d'une forêt après le 31 décembre 2020.

Les fournisseurs doivent également vérifier que les produits respectent la logique du pays de production y compris les droits humains et ceux des populations autochtones. Pour faciliter les démarches des entreprises, la Commission va publier d'ici une liste des pays ou des régions en fonction du risque les produits qu'ils exportent soient issus de la déforestation.

Le pourcentage de fournisseurs contrôleurs (9 %, 3 %, 1 %) dépendra de ce risque. L'amende maximale en cas de non-respect du règlement représentera au moins 4 % du chiffre annuel de l'entreprise prise en en flagrant délit.



Mwin ossi mi gingn ! In métode bande kubin pou amontr lir, ékrire.

Mézami l'ilétriss i fé déga in pé partou dann bande péi pov é prèsk toute bande métode pou sirmonte l'ilétriss i fé pa arien. Sé kaziman in pansman dsu in zanb do boi. . Issi mèm La Rényon nou lé anpoizoné avèk sa. Dopi dé zané é dé zané bande shif ofissyèl i done 116000 ilétre dann noute popilassion an parmi l'moune lé an az pou konète lir épi ékrire.

Poitane néna l'ékol issi oui : la plipar bande marmaye i sava lékol l'ané zot troizan épi i kontinyé alé lékol ziska l'az sèzan... Mi koné pa kossa bande zékspèr i panss de sa ! Sépa noute tête anou kréol lé pli dir sate lé zot ! sépa la lang bande franssé l'aprè amaye anou, fou dann fon. Antouléka, la réalté lé la, é néna touzour in gro paké d'moune lé illétre dann la lang franssé issi dann noute péi...

I paré néna in métode i marsh é métode-la té invanté par bande kubin. Dann la lang éspagnol i di « *Yo si puédo* »- sa i vé dir « *mwin ossi mi gingn* » an kréol. I aparé métode-la i adrèss demoune i parl in pé toute lang : kissoi l'éspagnol, kissoi bande lang zindien, kissoi déssèrtin kréol. Antouléka i paré sa i marsh.

Mi sorte lir dann zoinal banna la fé léspèryanss métode –la dann la komine Sin-Pol. Mi koné pa lo rézilta mé mwin lé kiryé d'konète pars sa i voudré dir néna o moïnss in tik-tak pou aprande lir ékrire i marsh ossi La Rényon.

Yèr soir l'avé in konféranss dsu métode-la avèk bande spéssyalist kubin épi lo profèssèr Salim lamrani pou inform demoune dossi métode-la. Biensir, gran kèr mi sava konféranss-la é mi éspèrcinn dé sé zour nou nora bon nouvèl isi shé nou késtyonn lilétrism. Si sa i bèss dann tan, sar in bien bon nouvèl.

NB. In kassaz lé kui pou fini mon modékri. I paré Clémenceau téi di : « *La guèr sé in n'afèr tro sèryé pou done sa bande militèr pou fèr !* ». Mi koné pa si ni pé dir : « *L'amontraz lir ékrire sé in n'afèr tro sèryé pou done sa l'édikassion nassyonal pou fèr.* »... I fo kroir si i baze dsi lo bande rézilta.

A bon antandèr salu !

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433